

Ville de Paris

Direction de la Jeunesse
et des Sports

L'utilisation des
équipements
sportifs parisiens
par le public
associatif

17 ème
arrondissement



Vers une meilleure connaissance des utilisateurs des aires sportives parisiennes

L'obtention des Jeux Olympiques de 2024 est le point d'orgue de la politique engagée en faveur du développement du sport par la Ville de Paris, avec pour ambition d'ancrer les pratiques sportives dans le quotidien des habitants.

Ainsi, les élus de la Ville de Paris ont souhaité poursuivre une action publique innovante prenant en compte les évolutions des différentes pratiques sportives. Cette politique ambitieuse ne se fait pas au détriment du mouvement sportif, qui constitue un partenaire incontournable de la Ville.

C'est ainsi que près de 2 000 clubs bénéficient, chaque année, des infrastructures sportives de la Ville, à travers plus de 1,5 million d'heures de créneaux mis à disposition.

Conscients que la non-accessibilité aux différentes aires sportives constitue un frein au développement de la pratique, les élus de Paris ont engagé, en 2016, un plan de simplification pour les associations sportives, avec un volet dédié à l'optimisation des créneaux dans les différentes installations sportives.

La mise en place de ces mesures a donc permis de répondre de manière efficace aux besoins des clubs et des pratiquants. Pour autant, ces différents leviers ne permettent pas de répondre à l'ensemble des demandes, toujours plus nombreuses, et la plupart des aires sportives semblent aujourd'hui saturées.

La Direction de la Jeunesse et des Sports de la Ville de Paris a donc initié un travail visant à dresser un état des lieux de l'évolution du nombre de créneaux mis à disposition des associations ainsi qu'une analyse des structures et de leurs pratiquants, utilisatrices des différentes aires.

Souhaitant que ce travail éclaire les choix des élus en faveur d'un meilleur accès aux centres sportifs pour les Parisiens, l'analyse, tant quantitative que qualitative, a été déclinée sur l'ensemble des arrondissements de la Ville.

Il s'appuie à la fois sur une lecture des plannings d'une semaine type pour chaque aire sportive (avec un comparatif entre les saisons 2014-2015 et 2017-2018), et sur un recueil qualitatif auprès des associations utilisatrices, visant à mieux identifier les profils de leurs adhérents.

5 précisions méthodologiques pour mieux appréhender les différentes données

1. La base de référence

La base de référence pour l'analyse des créneaux et des volumes d'heures est une extraction du fichier AIREs pour la semaine du 30/09 des années 2014 et 2017.

L'analyse de la densité des aires sportives rapportées à la population, de la typologie d'aires et la comparaison avec des communes de taille équivalente s'appuie sur les données du Recensement des Equipements Sportifs (RES) du Ministère des Sports.

2. Le calcul du volume d'heures

Pour plus de stabilité entre les 2 années de référence (2014 et 2017), le calcul des volumes d'heures hebdomadaires n'intègre que les créneaux périodiques et annuels, excluant, de fait, les créneaux mobilisés par les associations sur les périodes de vacances scolaires. Seul le calcul des heures ouvertes au public tient compte des heures périodiques et ponctuelles.

Le calcul des volumes d'heures est hebdomadaire. La projection en volume d'heures annuelles se base sur le nombre d'heures de créneaux hebdomadaires X 35 semaines.

3. Le retraitement des créneaux

Les créneaux non ouverts à la réservation (travaux, fermeture...) n'ont pas été pris en compte dans la base de données.

4. La lecture des familles et disciplines pour les associations

L'analyse des familles et des disciplines s'appuie sur les éléments déclarés par les associations lors de leur demande des créneaux.

5. L'analyse du profil des pratiquants

La prise en compte du profil des utilisateurs et des logiques de pratique sur les différents créneaux s'appuie sur les éléments déclaratifs des associations dans le cadre d'une enquête menée auprès de l'ensemble des associations utilisatrices.

17^{ème} arrondissement

La place des installations sportives
sur l'arrondissement et le volume
de créneaux dédiés à la pratique



Cartographie des centres sportifs de l'arrondissement

17

MAIRIE DE PARIS

DIRECTION DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS
25, Boulevard Bourdon 75004 Paris

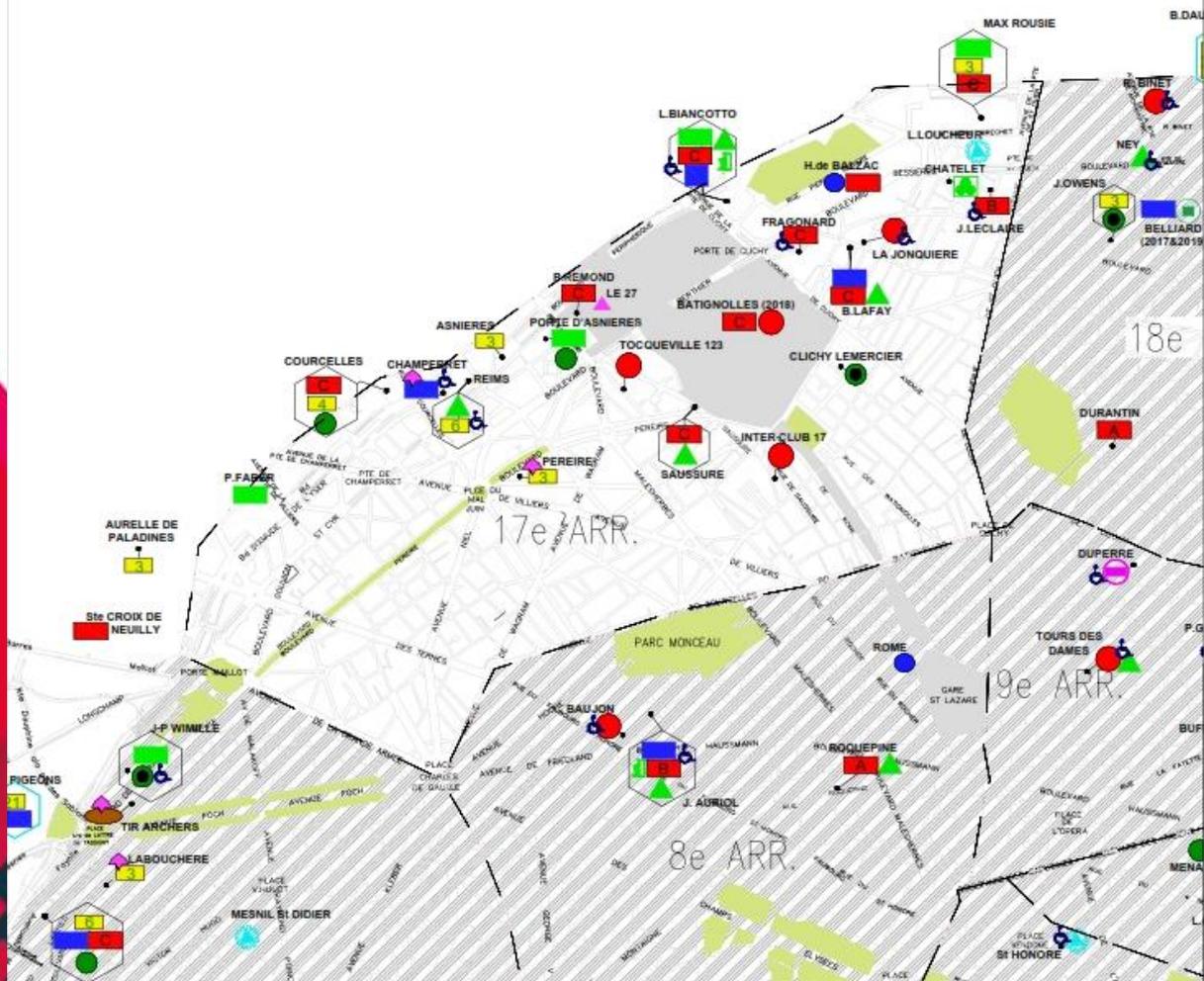
PLAN DU 17eme ARRONDISSEMENT

EQUIPEMENTS DE LA DIRECTION DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

LEGENDE

-  CENTRE SPORTIF
-  LIMITES ARRONDISSEMENTS
-  EQUIPEMENT CONCEDE
-  STADE
-  GYMNASE
 - Type A : 20mx15m
 - Type B : 30mx20m
 - Type C : 40mx20m
-  TEP rattaché à un site (multisport-douche)
-  TEP INDEPENDANT (multisport-douche)
-  TENNIS*
-  PISCINE
-  BASSIN ECOLE
-  BAINS DOUCHES
-  SALLE DE SPORT
-  AUTRES EQUIPEMENTS
-  CENTRE CONCEDE
-  CENTRE PARIS ANIM'
-  KIOSQUE JEUNES
-  ESPACE PARIS JEUNE
-  CENTRE PARIS ANIM' ANNEXE
-  TERRAINS EN ACCES LIBRE
-  AIRE SPORTIVE EXTERIEURE (Parcours de santé et street work out)
-  CITY STADE
-  ROLLER-PARK/SKATEPARK
-  PATINOIRE
-  TENNIS DE TABLE
-  MUR D'ESCALADE
-  BOULODROME
-  EN TRAVAUX
-  ACCESSIBLE POUR HANDICAPES

Échelle :	N° Plan :	Indice
Modifié Par :	Date de Modification :	
DE LA PORTE DES VAUX Bénédicte	16 Mars 2017	19



17

Un arrondissement qui présente une **sous dotation** en matière d'aires sportives

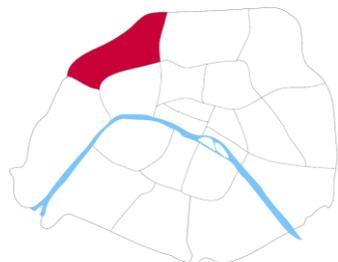
Au 1er janvier 2014 (INSEE), le 17ème arrondissement compte 170 186 habitants (soit 7,66 % de la population communale), ce qui le place au 6ème rang des arrondissements parisiens en nombre d'habitants.

L'arrondissement est également à la 8ème place des arrondissements parisiens en nombre d'aires sportives recensées sur le territoire, avec 180 aires sportives (soit 5,76% de l'offre globale parisienne).

Le 17ème arrondissement se situe malgré tout relativement loin de la moyenne parisienne en volume d'équipements rapporté à la population (10,58 aires sportives pour 10 000 habitants, contre 14 à l'échelle de Paris, soit le 15ème arrondissement de Paris en termes de densité).

De plus, à l'instar des autres arrondissements parisiens, il se caractérise par une sous dotation globale, en comparaison des communes françaises de taille équivalente (entre 160 000 et 180 000 habitants) dont la moyenne se situe à près de 22,5 aires sportives pour 10 000 habitants.

Au-delà du volume, les aires sportives de l'arrondissement se caractérisent par leur diversité, avec près de 29 types d'aires différentes recensées (contre 26 en moyenne à l'échelle de Paris).

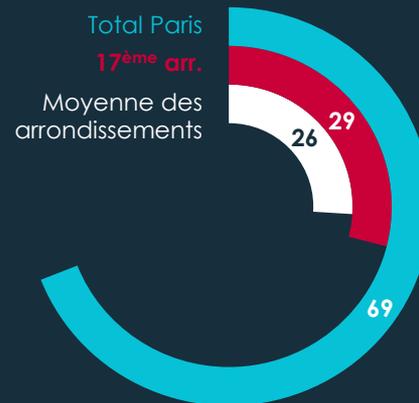


Taux d'aires sportives pour 10 000 habitants et comparaison à l'échelle de Paris et de communes de taille équivalente



Source : Recensement des équipements sportifs, Ministère des sports – Traitement Mouvens, 2018

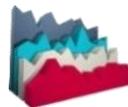
Nombre d'aires sportives différentes sur l'arrondissement



Source : Recensement des équipements sportifs, Ministère des sports – Traitement Mouvens, 2018

Les associations sont les principales bénéficiaires des créneaux mis à disposition dans les aires sportives de l'arrondissement

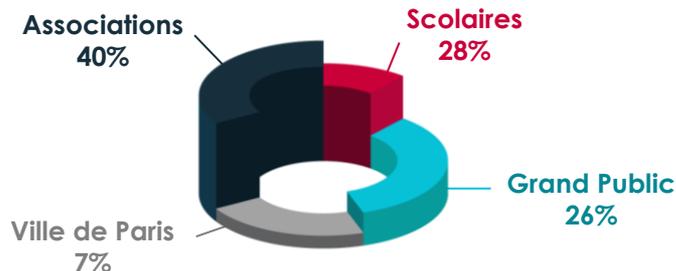
Avec 5 408 heures hebdomadaires de réservation régulière des aires sportives en 2017 (soit environ 189 284 heures annuelles, hors vacances scolaires), le 17^{ème} arrondissement facilite l'accès aux aires sportives pour un grand nombre d'utilisateurs. En 2017, 3 509 créneaux hebdomadaires ont été occupés périodiquement, soit une moyenne de 1h32 environ par créneau.



3 509 créneaux hebdomadaires réservés en 2017, représentant **5 408 heures hebdomadaires**

Les aires sportives sont principalement ouvertes à 4 types d'utilisateurs : les associations, les scolaires, le Grand Public et la Ville de Paris. Sur l'arrondissement concerné, et dans des proportions quasi identiques entre 2014 et 2017, ce sont les associations qui sont les principales utilisatrices des créneaux mis à disposition (2 137 heures par semaine, soit 40%) en 2017.

Répartition des volumes d'heures hebdomadaires de réservation par profil d'utilisateurs en 2017



Au-delà des associations, 28% des créneaux (soit 1 506 heures) sont dédiés à la pratique physique et sportive des établissements scolaires. L'arrondissement compte environ 90 établissements ou structures scolaires utilisatrices, qui fréquentent prioritairement les centres multisports (gymnases, stades) et les piscines.

À noter que les aires ouvertes en 2014 et 2017 au Grand Public sont essentiellement les piscines et les courts de tennis (dont l'utilisation s'inscrit notamment dans le cadre du dispositif « Paris Tennis »).



Une hausse des volumes de créneaux entre 2014 et 2017, en partie liée aux établissements scolaires et au Grand Public

L'ensemble des leviers d'optimisation mis en œuvre pour améliorer l'accès aux aires sportives a permis d'améliorer globalement la capacité d'accueil de l'arrondissement. En effet, ce sont 141 créneaux hebdomadaires supplémentaires qui ont été créés entre 2014 et 2017 (+4%), conduisant ainsi à une hausse globale de 58 heures d'ouverture supplémentaires par semaine. Cette hausse représente plus de 2 039 heures annuelles ouvertes en plus hors vacances scolaires (base de 35 semaines).



+ 58 heures hebdomadaires
entre 2014 et 2017

Volume de créneaux réguliers réservés en 2014 et 2017 par l'ensemble des utilisateurs des aires sportives

+ 141 créneaux hebdomadaires

3368



2014

3509



2017

Evolution du volume d'heures hebdomadaires entre 2014 et 2017 par profil d'utilisateurs

Associations : - 23 h

2 159 h. 2014

2 136 h. 2017

Scolaires : + 46 h

1 460 h.

1 506 h.

Grand Public : + 154 h

1 252 h.

1 406 h.

Ville de Paris : -120 h

479 h.

359 h.

Si une hausse globale des volumes d'heures est observée, cela est en partie vrai pour les scolaires et le Grand Public qui voient leur volume hebdomadaire augmenter respectivement de 46 heures et de 154 heures.

Les associations et la Ville de Paris enregistrent elles une baisse de leurs heures hebdomadaires (-23 h et -120h). 2 éléments viennent renforcer ce constat pour le tissu associatif :

- La diminution, pour 22% des associations, de leur volume de créneaux utilisés.
- La baisse du nombre d'associations qui proposent des activités sur l'arrondissement passant de 177 réservataires en 2014 à 164 en 2017.

17^{ème} arrondissement

Caractéristiques et chiffres clés de l'utilisation des aires sportives par les associations (hors créneaux utilisés sur les vacances scolaires)

17

Des aires sportives réservées majoritairement par des associations implantées au sein de l'arrondissement

Les associations, principales utilisatrices des aires sportives, mobilisent, en 2017, près de 2 136 heures chaque semaine (40% des créneaux). Sur la même année, ce sont, au total, 164 associations qui bénéficient de créneaux (- 7% par rapport à 2014).

L'accès aux aires sportives par les différentes associations se caractérise par les éléments suivants :

- Les associations renouvellent majoritairement les créneaux d'une année sur l'autre (pour plus de 54% d'entre elles).
- Seules 24% d'entre elles ont enregistré une hausse des volumes de créneaux mis à disposition.
- La politique d'accès aux aires sportives a permis à 6 nouvelles associations de bénéficier de créneaux, en lieu et place des 19 structures qui ne réservent plus d'heures en 2017.
- 44% des associations utilisatrices ont leur siège social sur l'arrondissement. Elles bénéficient prioritairement des créneaux existants : 1 370 heures en 2017 sur les 2 136 heures dédiées aux associations (soit 64% des heures).
- À noter : 14% des heures (soit 303 heures) sont utilisées par les associations ayant leur siège social dans des arrondissements limitrophes (8^{ème}, 16^{ème} et 18^{ème} arrondissements).

Chiffres clés des associations en 2017

164 associations en 2017 (contre 177 en 2014)

19 ne réservent plus de créneaux en 2017

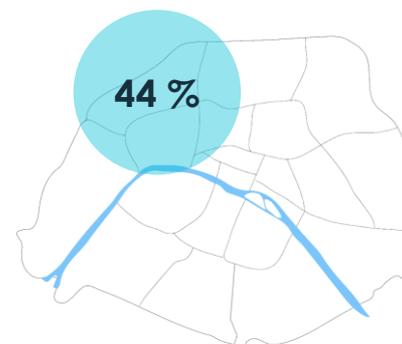
6 nouvelles associations en 2017

85 ont les mêmes vol. hor.

38 ont vu leurs vol. hor. augmenter

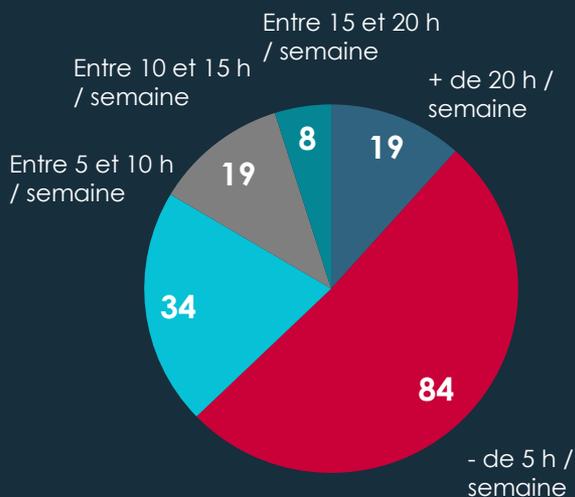
35 ont vu leurs vol. hor. diminuer

Poids des associations ayant leur siège sur l'arrondissement



des associations utilisatrices ont leur siège social sur l'arrondissement en 2017

Répartition du nombre d'associations selon leurs volumes de réservation hebdomadaire en 2017



Les 10 plus gros réservataires en 2017

SALESIENNE DE PARIS	186h00
TENNIS CLUB DE COURCELLES	170h00
SPORTING CLUB UNIVERSITAIRE DE FRANCE	164h30
CLUB SPORTIF TERNES PARIS OUEST	119h00
TC PLAINE MONCEAU – BATIGNOLLES	112h00
AG DES FAMILLES DES 17e ET 18e ARR	92h30
CLUB DE NATATION DES EPINETTES DE PARIS	50h45
ASSOCIATION NOUVELLE VAGUE	46h45
CLUB SPORTIF POUCHET Paris XVII	46h30
CLUB SPORTIF DU MINISTERE DES FINANCES	43h30

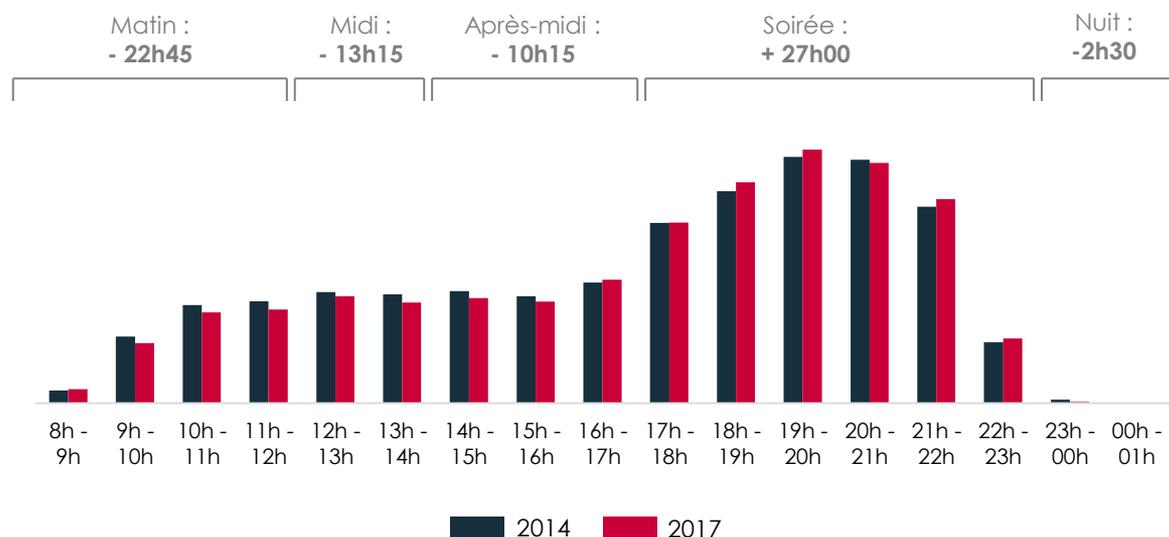
Une hausse des heures hebdomadaires utilisées par les associations uniquement sur la période la plus demandée

17

Les heures hebdomadaires dédiées aux associations diminuent de 23 heures entre 2014 et 2017. La lecture des volumes d'heures par tranche horaire montre une relative symétrie entre 2014 et 2017 avec des pics de réservation entre 17h et 22h sur les créneaux en soirée et se traduisant par une augmentation des réservations de plus de 27 heures.

Les autres créneaux voient leur volume global diminuer (- 48h hebdomadaires entre 2014 et 2017) et la mise en place des créneaux autonomes n'a pas permis de créer plus de créneaux supplémentaires (-2h30 entre 23h et 1h du matin).

Répartition des heures affectées aux associations par tranche horaire entre 2014 et 2017



Note: 1 heure n'est pas comptabilisée en 2014 dans ce graphique car elle est en dehors de la plage 8h - 1h.

Les associations sont principalement consommatrices d'un faible volume d'heures hebdomadaires : 84 associations sportives (51%) utilisent les aires sportives moins de 5 heures par semaine. À l'inverse, 5 associations occupent plus de 100 heures de réservations hebdomadaires, dont 3 qui comptent plus de 150 heures chaque semaine.

17

Les salles polyvalentes et les terrains de grands jeux tirent leur « épingle du jeu » dans l'augmentation des volumes d'heures

Entre 2014 et 2017, les aires sportives enregistrent une variation très différente de leurs volumes de créneaux. Ainsi, ce sont les salles polyvalentes, avec l'ouverture d'une nouvelle salle, et les terrains de grands jeux qui connaissent les plus fortes hausses (respectivement + 19 h et +17h).

Les courts de tennis et TEP (- 29 h) sont les aires sportives les plus touchées par la baisse du volume d'heures hebdomadaires (notamment sur les tennis : -36 h), suite au travail de rationalisation engagé par la ville de Paris conduisant à la reprise d'un certain nombre de créneaux associatifs entre 2014 et 2017.

Evolution du nombre d'heures et de créneaux hebdomadaires dédiés aux associations par type d'équipements sportifs

	2014-2015		2017-2018		Variation	
	Heures	Créneaux	Heures	Créneaux	Heures	Créneaux
Athlétisme	109 h	58	107 h	58	- 2 h	-
Courts de tennis / TEP	836 h	773	807 h	767	- 29 h	- 6
Dojos et salles d'arts martiaux	237 h	111	219 h	104	- 18 h	- 7
Divers (boulodrome...)	58 h	18	55 h	17	- 3 h	- 1
Gymnases	287 h	130	297 h	143	+ 10 h	+ 13
Piscines	163 h	91	154 h	90	- 9 h	- 1
Salles polyvalentes	110 h	55	129 h	63	+ 19 h	+ 8
Salles spécialisées	145 h	65	137 h	65	- 8 h	-
Terrains de grands jeux	214 h	117	231 h	131	+ 17 h	+ 14
	2 159 h	1 418	2 136 h	1 457	- 23 h	+ 39

17

La création d'une salle polyvalente et d'un gymnase offrant des possibilités d'accueil supplémentaires pour les associations

Entre 2014 et 2017 sur l'arrondissement, il est à noter la création d'une salle polyvalente et d'un gymnase de type C sur le complexe Saussure qui ont profité aux associations pour un total de près de 65 heures hebdomadaires.

Nom du Centre Sportif	Type d'aire sportive	Volume horaire	Etat de l'aire sportive en 2017
Saussure	Salle polyvalente	+ 34h30	Création
Saussure	Gymnase de type C	+ 30 h	Création

Une concentration du volume de créneaux autour de 3 familles de pratique sportive (tennis, football, arts martiaux)

La répartition des créneaux par famille d'activités sportives montre une réelle diversité de l'offre permise par les équipements, avec 22 familles de disciplines différentes (hors « Autre »), qui regroupent 64 pratiques diverses proposées par les associations sur l'arrondissement en 2017 (hors « Autre »).

- Le tennis est la pratique sportive qui mobilise le plus de créneaux en 2017 (741 en 2017) avec toutefois un nombre d'heures en baisse entre 2014 et 2017 (- 36h) ainsi qu'une baisse du nombre de structures présentes (-4 clubs).
- En 2^{ème} et 3^{ème} position, ce sont les familles des arts martiaux (avec 18 disciplines recensées) et du football (4 disciplines) qui comptabilisent le plus d'heures. Avec le tennis, ces 3 familles totalisent plus de 1 220 heures hebdomadaires, soit 57% des réservations associatives.
- Avec l'ouverture d'un gymnase de type C sur l'arrondissement, le handball (+ 10h30) et le badminton (+ 10h15) voient leur nombre d'heures d'utilisation augmenter. Le football reste la famille de disciplines ayant observé la plus forte hausse (+20h15).
- A contrario, la gymnastique, le basket-ball et le tennis sont les familles d'activités qui ont enregistré la plus forte diminution de leur nombre d'heures, avec une chute globale, pour les 3 familles de près de 77 heures hebdomadaires sur la période de référence.
- Entre 2014 et 2017, 3 nouvelles pratiques semblent avoir fait leur apparition sur l'arrondissement, le chi cong, le stretching et le football féminin, quand 3 disciplines ne sont plus proposées en 2017, le kick-boxing, la danse de salon et le modern-jazz.
- 50% des familles de pratique existantes en 2014 sur l'arrondissement ont vu leur nombre d'associations fréquentant les aires sportives diminuer. À l'inverse, seules 3 familles comptent plus de clubs utilisateurs en 2017 qu'en 2014 (boxe, badminton et yoga).

À noter que la famille de discipline « Autre », présentée dans le tableau ci-dessous, intègre les activités multisports, le sport périscolaire et la découverte sportive.





TOP 3 des familles de pratique ayant vu leur volume de créneaux augmenter entre 2014 et 2017 (en nombre d'heures)

Une variation très hétérogène des volumes de réservation entre les différentes familles d'activités sportives

17

	2014				2017				Variation en heures 2014-2017
	Nbre de pratiques	Nbre d'associations*	Volume d'heures	Nbre de créneaux	Nbre de pratiques	Nbre d'associations*	Volume d'heures	Nbre de créneaux	
Tennis	1	26	780h00	750	1	22	744h00	741	- 36h00
Arts Martiaux	17	33	240h00	110	18	31	238h45	113	- 1h15
Football	3	46	218h15	119	4	43	238h30	137	+ 20h15
Natation	7	18	162h45	91	8	16	153h30	90	- 9h15
Athlétisme	2	12	109h00	58	2	8	103h00	56	- 6h00
Basket Ball	1	13	94h26	46	1	13	76h45	41	- 17h41
Rugby	2	11	64h30	26	2	10	73h30	30	+ 9h00
Boxe - Sp De Combat	7	6	54h00	23	5	7	61h45	26	+ 7h45
Gymnastique	2	15	84h00	47	3	13	61h00	36	- 23h00
Handball	1	7	46h00	17	1	7	56h30	24	+ 10h30
Badminton	1	10	42h15	19	1	11	52h30	26	+ 10h15
Autre	3	7	39h30	12	3	8	47h00	15	+ 7h30
Tennis De Table	1	3	53h00	15	1	2	45h30	14	- 7h30
Danse	7	9	39h00	23	5	7	39h00	21	-
Escrime	2	3	27h00	14	3	3	36h00	18	+ 9h00
Volley Ball	1	10	35h15	16	1	7	35h15	15	-
Escalade	1	3	23h30	8	1	2	20h30	7	- 3h00
Tir	1	1	15h00	5	1	1	15h00	6	-
Yoga	1	4	12h30	7	1	5	12h30	7	-
Hockey	1	1	4h00	2	1	1	10h00	5	+ 6h00
Fitness	1	2	7h45	5	1	2	7h45	5	-
Twirling Bâton	1	1	2h30	1	1	1	6h00	3	+ 3h30
Handisport	2	2	2h30	2	2	2	2h30	2	-

* Une association peut être comptabilisée plusieurs fois au sein des différentes familles de pratiques

Des réalités bien différentes parmi les disciplines des familles de la gymnastique, de la natation et des arts martiaux



Arts Martiaux

Si quelques disciplines d'arts martiaux enregistrent une hausse de leurs créneaux (Capoeira, Aïkido...), les pratiques majoritaires connaissent globalement une baisse des volumes d'heures sur la période.

C'est particulièrement le cas des arts martiaux, du taekwondo et du self défense dont le cumul d'heures chute de 20% entre 2014 et 2017.



Natation associative



Gymnastique

La gymnastique « divers », principalement centrée sur l'entretien physique (gymnastique suédoise, relaxation...) est en diminution (-22h hebdomadaires).

	2014	2017	Variation
Gym. Divers	81h00	59h00	- 22h00
Relaxation	3h00	1h00	- 2h00
Stretching	/	1h00	+ 1h00

	2014	2017	Variation
Natation sportive	101h30	92h00	- 9h30
Bébé nageurs	21h15	22h15	+1h00
Aquagym	24h30	16h30	- 8h00
Natation loisirs	4h30	6h30	+ 2h00
Natation prénatale	6h00	6h00	/
Jardin aquatique	/	5h00	+ 5h00
Plongée	4h00	4h00	/
Natation 3 ^{ème} âge	1h00	1h15	+ 15 min

	2014	2017	Variation
Karaté	78h30	77h00	- 1h30
Judo	36h00	36h00	/
Capoeira	12h30	18h15	+ 5h45
Kyudo	13h30	14h30	+ 1h00
Taekwondo	16h00	14h00	- 2h00
Viet Vo Dao	11h30	12h00	+ 30 min
Arts Martiaux	14h15	11h00	- 3h15
Ju-Jitsu	9h30	9h30	/
Aïkido	7h30	9h00	+ 1h30
Budo	9h00	9h00	/
Kung Fu (Wu Shu)	9h45	7h30	- 2h15
Kempo	6h15	6h15	/
Krav Maga	6h00	5h30	- 30 min
Tai Chi Chuan	3h15	3h15	/
Hapkido	2h30	2h30	/
Tai Jitsu	1h30	1h30	/
Chi Cong (Gi Cong)	/	1h00	+ 1h00
Self Defense	2h30	1h00	- 1h30

La pratique de la natation sportive concentre la majorité des créneaux dédiés à la natation. En revanche, cette discipline est également celle qui a enregistré la plus forte baisse de volume d'heures de pratique.

17^{ème} arrondissement

Le profil des pratiquants qui fréquentent les aires sportives de l'arrondissement

17

Eclairages méthodologiques sur les données recueillies, le cadre d'analyse et les points de vigilance quant à l'interprétation des résultats

Au-delà de l'approche quantitative établissant une comparaison des volumes d'heures et de créneaux entre 2014 et 2017, il a été mis en place une démarche complémentaire permettant de disposer d'une approche qualitative visant à réaliser une photographie des pratiquants fréquentant les créneaux associatifs des aires sportives parisiennes. Cette approche repose sur une enquête en ligne, diffusée sur les mois de mai et de juin 2018, auprès des associations utilisatrices.

Caractériser les utilisateurs des différents créneaux questionne nécessairement le champ d'analyse à retenir, compte tenu de l'hétérogénéité des pratiques et des profils. A ce titre, il est apparu essentiel de standardiser les données relatives aux pratiquants, afin que les résultats puissent :

- Etre comparés entre les arrondissements de la Ville de Paris, afin de faire émerger les spécificités de chacun.
- Permettre d'observer, si nécessaire, des évolutions dans le temps en s'appuyant sur des critères d'analyse identiques.

Cette standardisation des profils des utilisateurs s'est centrée sur 4 principaux critères : le sexe (homme / femme / mixte), les catégories d'âges (uniformisation des tranches d'âges), les orientations de pratique (compétition / loisirs) et l'ouverture à des publics spécifiques (sport santé / handisport / sport adapté / sport féminin / sport senior). Ces critères ont permis de recueillir des données uniformes à l'échelle de Paris et ainsi faire émerger des spécificités sur les différents arrondissements.

Mais à l'inverse, ce choix de typologie induit en amont quelques précautions d'usage dans l'interprétation des données :

- La standardisation des données ne rend pas compte de la diversité des publics parfois accueillis au sein d'une association sportive sur un créneau dédié (les associations ont déclaré la tranche d'âge majoritaire dans le cas d'une diversité des publics accueillis).
- Les résultats sont issus des déclarations faites par les associations et soumis à leur interprétation. Cela peut conduire à certains biais déclaratifs et fausser la réalité des situations.
- Le recueil des profils a été mené sur chacune des plages réservées par la Ville de Paris à une association. Cette dernière a, parfois, pour une plage dédiée, plusieurs créneaux de pratique réunissant des profils différents sur chacun d'entre eux. Cette distinction n'a pas été faite dans la présente analyse.

Préambule sur le périmètre et la représentativité des données au regard des volume de créneaux existants

L'enquête en ligne a été adressée à l'ensemble des associations utilisatrices présentes sur l'arrondissement, via le fichier des réservataires tenu par la Ville de Paris. De ce fichier, ont été soustraites les associations suivantes :

- Associations qui se sont désabonnées volontairement de l'enquête.
- Associations pour lesquelles le contact n'était pas à jour et sans possibilité d'actualisation.
- Associations n'utilisant que des locaux administratifs et salles de réunion (non intégrées dans le périmètre de l'étude).

Ainsi, le périmètre de l'enquête a été corrigé pour ne se concentrer que sur les associations réservataires de créneaux en 2017, disposant de coordonnées à jour et n'ayant pas signifié leur désaccord dans le cadre de l'étude. Cela concerne, pour le 17^{ème} arrondissement, un total de 129 associations ciblées.

Sur cette base, le taux de retour à l'enquête est de 82,2% en volume d'associations et de 82,8% en nombre de créneaux renseignés.

Taux de retour et représentativité globale au regard du volume d'associations répondantes

	17 ^{ème} arrondissement	%	Ville de Paris	%
Volume d'associations ciblées (périmètre corrigé)	129	/	1 294	/
Volume d'associations répondantes	106	82,2%	1 059	81,8%
Nombre de créneaux ciblés	1 230	/	15 239	/
Nombre de créneaux renseignés	1 018	82,8%	13 139	86,2%
Volume horaire ciblé	1 841 h	/	25 885 h	/
Volume horaire renseigné	1 561h	84,8%	22 083 h	85,3 %



82,2%

Taux de retour des associations de l'arrondissement

Ainsi, les taux de retour, tant au niveau du volume d'associations répondantes que du volume d'heures renseignées, donnent une vision représentative de l'identité sportive de l'arrondissement sur les créneaux associatifs occupés en 2017-2018.

La représentativité des associations répondantes à l'enquête au regard de leurs poids dans le volume de créneaux utilisés

Parmi les associations répondantes, il est observé une réelle représentativité des structures selon les volumes de créneaux qu'elles utilisent chaque semaine. Ainsi, les taux de retour des associations, selon leur poids en tant que réservataires, est le suivant :

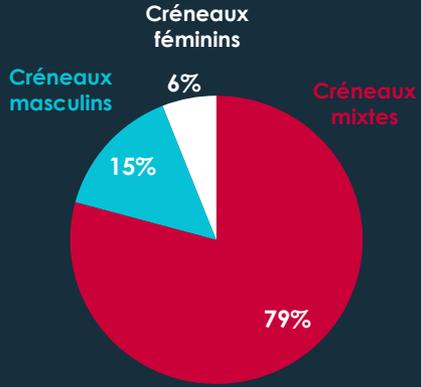
106 associations
répondantes sur
l'arrondissement

Représentativité des répondants selon le volume de créneaux réservés

		Volume d'associations concernées	Volume de répondants
Associations de plus de 200 créneaux		0	0
Associations entre 100 et 200 créneaux		4	3
Associations entre 50 et 100 créneaux		1	1
Associations entre 20 et 50 créneaux		6	6
Associations entre 10 et 20 créneaux		12	10
Associations entre 5 et 10 créneaux		21	20
Associations ayant moins de 5 créneaux		85	66

Ainsi, les associations comptant moins de 5 créneaux par semaine, qui représentent 66% des associations ciblées, ont également participé avec un taux de retour de plus de 77%. De même, dans le périmètre retenu, 90% des associations importantes en volume de créneaux (plus de 20 créneaux), ont participé à l'enquête sur les profils de leurs pratiquants.

Ainsi, les retours enregistrés permettent de disposer d'une photographie relativement juste du profil des usagers sur les différents créneaux ouverts aux associations.



Des créneaux qui s'ouvrent avant tout dans une **logique de mixité** mais avec une **bonne représentativité** des différents publics

A l'instar de la moyenne observée à l'échelle de Paris, les créneaux mixtes constituent la majorité des créneaux identifiés par les associations réservataires (79% du total). En raison du poids des pratiques individuelles qui ne distinguent pas nécessairement les plages horaires selon le sexe (tennis, arts martiaux, natation, gymnastique), les créneaux féminins et masculins sont relativement à la marge.

Hormis le public âgé de plus de 46 ans, relativement en retrait sur l'arrondissement, les tranches d'âges sont, dans l'ensemble, relativement bien représentées au regard des données observées à l'échelle de Paris.



Poids du volume horaire par tranche d'âge

	17 ^{ème} arr.	Ville de Paris
Moins de 7 ans	5,6%	3,5%
7 à 12 ans	14,9%	14,9%
13 – 16 ans	21,4%	19,1%
17 – 45 ans	49,0%	49,6%
46 – 59 ans	6,8%	9,6%
60 ans et plus	2,3%	3,2%

Répartition des créneaux associatifs par tranches d'âges et par sexe



	Créneaux mixtes		Créneaux féminins		Créneaux masculins	
	Heures hebdo.	%	Heures hebdo.	%	Heures hebdo.	%
Moins de 7 ans	79 h	6,5%	3 h	3,3%	5 h	2,2%
7 à 12 ans	171 h	14,0%	17h30	19,1%	31h30	13,8%
13 à 16 ans	257 h	21,1%	22h30	24,5%	52h30	23,1%
17 à 45 ans	594 h	48,7%	34 h	36,8%	131 h	57,4%
46 à 59 ans	89 h	7,3%	8h30	9,3%	8 h	3,5%
60 ans et plus	30 h	2,5%	6h30	7,1%	-	-
Total	1 220 h		92 h		228 h	

L'arrondissement se caractérise par le poids des jeunes de moins de 16 ans qui représentent près de 42% des heures hebdomadaires, contre 37,5% sur Paris, à l'inverse des seniors, où les heures dédiées ne sont que de 2,3% (contre 3,2% à l'échelle de la Ville).

Le poids du loisir et de la compétition par famille de disciplines

17

Légende

 Familles de disciplines à dominante « **compétition** »

 Familles de disciplines à dominante « **loisir** »

	Loisir	En %	Compétition	En %	Total (en h)
Arts martiaux	127h30	79,2%	33h30	20,8%	161h00
Athlétisme	19h00	20,2%	75h00	79,8%	94h00
Autre	2h00	5,3%	35h30	94,7%	37h30
Badminton	20h00	58,0%	14h30	42,0%	34h30
Basket-ball	26h45	40,5%	39h15	59,5%	66h00
Boxe - sports de combat	17h45	92,2%	1h30	7,8%	19h15
Danse	23h45	92,2%	2h00	7,8%	25h45
Escalade	10h00	48,8%	10h30	51,2%	20h30
Escrime	20h00	66,7%	10h00	33,3%	30h00
Fitness	1h00	100,0%	-	-	1h00
Football	92h00	42,9%	122h30	57,1%	214h30
Gymnastique	50h30	98,1%	1h00	1,9%	51h30
Handball	1h15	2,3%	53h45	97,7%	55h00
Handisport	1h00	100,0%	-	-	1h00
Hockey	3h30	35,0%	6h30	65,0%	10h00
Natation	69h00	77,3%	20h15	22,7%	89h15
Rugby	5h00	7,4%	62h30	92,6%	67h30
Tennis	434h30	87,2%	64h00	12,8%	498h30
Tennis de table	16h00	35,2%	29h30	64,8%	45h30
Volley-ball	10h00	32,5%	20h45	67,5%	30h45
Yoga	8h30	100,0%	-	-	8h30

57,5%

des clubs ne proposent que des créneaux loisirs à leurs adhérents (contre 58,5% à l'échelle de Paris)



1h20

Durée moyenne d'un créneau loisir

Une offre « loisir » qui s'ouvre aux plus jeunes, notamment sous l'impulsion du tennis, principale discipline proposée

Les créneaux dédiés à la pratique loisir représentent plus de 61% des heures hebdomadaires de l'arrondissement (avec 959 h de pratique). L'offre de créneaux du 17^{ème} s'inscrit dans une offre relativement classique où les associations offrent à la fois des pratiques de compétition et des heures plus orientées vers le loisir à leurs adhérents : 57,5% des associations n'ont qu'une pratique de loisirs (58,5% sur Paris). Cela se traduit également par la faible proportion des créneaux qui ne relèvent pas d'une fédération sportive, qu'elle soit délégataire ou non (13,7% contre 16,4% sur Paris).

2 éléments clés caractérisent les pratiquants « loisir » sur l'arrondissement :

La prise en compte de la petite enfance

9,0%
des heures « loisirs » touchent les moins de 7 ans (contre 5,4% à l'échelle de Paris)

Une offre pour les plus âgés plus en retrait

11,4%
des heures « loisirs » touchent les plus de 46 ans (contre 19% à l'échelle de Paris)



Si le public adulte (17-45 ans) est largement majoritaire sur l'arrondissement (44,1% des heures hebdomadaires), le 17^{ème} arrondissement se distingue par le poids de la tranche d'âge des jeunes (moins de 16 ans) qui représente 44,5% des heures loisirs contre 33,4% déclarés à l'échelle de Paris. Avec 70 heures sur les 87 heures proposées chaque semaine (80,5%), l'offre destinée à la petite enfance est principalement portée par le tennis, le judo et la natation.

Si l'offre « loisir » est relativement diversifiée avec 21 familles de discipline, elle se caractérise malgré tout par le poids du tennis, qui représente à lui seul 45% des heures de pratique loisir de l'arrondissement.

Une culture de la pratique compétitive **légèrement en retrait** mais **qui reste malgré tout relativement présente** sur l'arrondissement

Si d'autres arrondissements enregistrent un recul de la pratique compétitive, le 17^{ème} se caractérise par sa capacité à conserver malgré tout une réelle dynamique autour de la logique de compétition, qui représente 38,6% des heures (contre 39,5% sur Paris). Ce sont même plus de 25% des associations réservataires de l'arrondissement qui ne proposent que de la compétition à leurs adhérents (contre 13,6% à l'échelle de Paris).

Poids des créneaux dédiés à la compétition (associations répondantes uniquement)

	17 ^{ème} arrondissement		Ville de Paris	
	Créneaux	Heures hebdo.	Créneaux	Heures hebdo.
Volume	305	602h30	4 741	8 680 h
%	30,0%	38,6%	36,3%	39,5%

Les créneaux mixtes sont largement majoritaires : ils représentent 68,3% des heures. Pour autant la pratique compétitive touche également les plus jeunes, et notamment les femmes, dont les créneaux mobilisés pour la tranche d'âge des 13-16 ans représentent 38% des créneaux féminins. Ils sont essentiellement consacrés au football (5h30) et au rugby (9h). Les terrains de grands jeux présents sur l'arrondissement constituent de véritables leviers à la pratique compétitive et regroupent près du quart des heures (24%) dédiées chaque semaine à la compétition.

Répartition du volume horaire (en %) des pratiquants « Compétiteurs » de l'arrondissement par tranches d'âges et par sexe

	17 ^{ème} arrondissement			Ville de Paris		
	Femmes	Hommes	Mixte	Femmes	Hommes	Mixte
Moins de 7 ans	-	-	-	0,4%	0,2%	0,6%
7 à 12 ans	11,3%	8,8%	4,7%	14,5%	13,1%	12,2%
13 à 16 ans	38,1%	21,7%	32,3%	28,6%	26,3%	32,9%
17 à 45 ans	46,4%	68,4%	55,6%	54,8%	55,7%	50,7%
46 à 59 ans	4,1%	1,1%	7,5%	1,8%	3,2%	3,3%
60 ans et plus	-	-	-	-	0,9%	0,3%

Lecture : 38,1% des heures réservées à la compétition pour un public féminin concernant la tranche d'âge des 13-16 ans

19,3%

des créneaux « compétition » sont dédiés aux matches contre 13% à l'échelle de Paris

42,5%

des associations disposent de créneaux réservés à la compétition (avec des créneaux loisir ou non) contre 41,5% à l'échelle de Paris



Durée moyenne d'un créneau « compétition »

1h58

17

Un niveau départemental / régional qui constitue le cœur de la pratique de compétition pour l'arrondissement

	Départemental / Régional
Vol. total des h	479h45
% du total des h. compét.	81,2%

	% des heures par discipline	Volume d'h
Football à 11	22,6%	108h30
Tennis	12,3%	59h00
Handball	10,9%	52h15
Rugby à XV	9,1%	43h30
Basketball	7,2%	34h45
Tennis de table	6,1%	29h30
Athlétisme piste	5,3%	25h30
Natation	4,2%	20h15
Découverte sportive	4,2%	20h00
Badminton	3,0%	14h30
Escalade	2,2%	10h30
Sport périscolaire	1,8%	8h30
Epée	1,7%	8h00
Football à 7	1,6%	7h30
Karaté	1,6%	7h30
Volleyball	1,0%	5h00
Multisports	0,9%	4h30
Athlétisme	0,9%	4h30
Taekwondo	0,8%	4h00
Foot en salle	0,7%	3h30
Autre	0,5%	2h30
Rugby à 7	0,4%	2h00
Football féminin	0,3%	1h30
Full contact	0,3%	1h30
Gymnastique divers	0,2%	1h00

L'arrondissement se caractérise par le poids des disciplines sportives pratiquées à un niveau départemental et/ou régional qui représentent plus de 81% des heures dédiées à la compétition (74% à l'échelle de Paris).

Si les heures consacrées à des disciplines relevant du bon ou du haut niveau ne représentent que 111 h chaque semaine (18,8%), elles visent à 65% des pratiques inscrites au programme des Jeux Olympiques, principalement portées par l'athlétisme (40,4% des heures de ce niveau).

	Pré-national / National
Vol. total des h	111h15
% du total des h. compét.	18,8%

	% des heures par discipline	Volume d'h
Athlétisme	40,4%	45h00
Rugby à XV	15,3%	17h00
Volleyball	14,2%	15h45
Kyudo	10,3%	11h30
Hockey en salle	5,8%	6h30
Judo	5,4%	6h00
Karaté	4,0%	4h30
Danse folklorique	1,8%	2h00
Handball	1,3%	1h30
Foot en salle	1,3%	1h30

65%

des heures dédiées à la pratique compétitive de niveau pré-national ou national concernent des disciplines olympiques

Disciplines inscrites en 2018 au programme des Jeux Olympiques d'été (base JO 2020)

1,1%

Des heures sont spécifiquement dédiées au « handisport » ou au « sport adapté » (contre 1,4% à l'échelle de Paris)

Une **ouverture** des créneaux au public en situation de **handicap** qui semble **plus en retrait** sur l'arrondissement

17

Au-delà de s'adapter aux motivations des habitants (loisirs, compétitions...), l'attribution des créneaux constitue un levier d'accessibilité pour tous les publics et pour le public en situation de handicap plus particulièrement. Sur la base de leurs déclarations, certaines associations affichent leur volonté de s'ouvrir au plus grand nombre et de veiller à la mixité des publics. Ce sont ainsi 15,1% des associations qui déclarent disposer de créneaux horaires dans lesquels du public en situation de handicap pratique. Ce volume d'associations est toutefois inférieur aux données observées à l'échelle de Paris (23,2%).

Volume et poids des associations déclarant accueillir des personnes en situation de handicap

	17 ^{ème} arrondissement		Ville de Paris	
	Volume	%	Volume	%
Nombre d'associations déclarant ouvrir des créneaux horaires dans lesquels du public en situation de handicap pratique	16	15,1%	246	23,2%

Ainsi, parmi les associations répondantes, 6,4% des heures hebdomadaires sont déclarées comme accueillant (ou pouvant accueillir) des publics en situation de handicap, que les créneaux soient ou non spécifiques au public visé (contre 11% à l'échelle de Paris). Cela représente en 2017, un volume de près de 99 heures de pratique hebdomadaires.

Au-delà de cette mixité affichée, 10 créneaux (17 h) sont dédiés sur l'arrondissement aux personnes en situation de handicap, notamment autour du sport adapté (13 h au total). Les principales pratiques proposées sur ces plages sont le football en salle, la gymnastique, le volley-ball et le tennis de table.

Poids des heures hebdomadaires spécifiquement dédiées aux personnes en situation de handicap

	17 ^{ème} arrondissement		Ville de Paris	
	Volume d'heures	%	Volume d'heures	%
Handisport	4 h	0,3%	158 h	0,7 %
Sport adapté	13 h	0,8%	147 h	0,7 %
Total	17 h	1,1%	305 h	1,4 %

Des créneaux qui s'ouvrent vers des publics spécifiques, bien que les associations soient moins nombreuses à en proposer

17

Les associations de l'arrondissement proposent la mise en place de créneaux spécifiques notamment des créneaux autour du sport santé qui semble relativement développé sur l'arrondissement (8,7% des heures contre moins de 7,6% à l'échelle de Paris).

La pratique à destination du public senior représente, quant à elle, moins de 2% des heures réservées, témoignant d'une faible prise en compte de cet enjeu.

En matière de sport féminin, 2 disciplines se démarquent de part leur volume d'heures, le rugby avec 20 heures par semaine et le basketball avec 13h30 heures.

Globalement, l'offre se concentre sur un volume d'associations plus restreint, illustrant la volonté (ou la capacité) de certaines d'entre elles de diversifier leur offre pour l'adapter à l'évolution des leviers de motivation (compétition, entretien physique, rencontre...) des parisiens vis-à-vis de la pratique sportive.

Comme évoqué précédemment, la demande relative à la pratique sportive tend, depuis plusieurs décennies, vers une diversification des leviers de motivation des pratiquants, sous l'impulsion de la féminisation des pratiques et l'allongement de la durée de vie.

Cette évolution de la demande implique une capacité pour les clubs à ajuster leur offre aux besoins émergents des usagers mais également de veiller à l'accessibilité des équipements sportifs et à leur adaptation (qualité des infrastructures, créneaux sur le temps de midi, accès en horaires atypiques...) leur permettant ainsi de répondre à l'hétérogénéité des attentes.

Poids des volumes horaires déclarés comme étant dédiés à des créneaux autour du...

	17 ^{ème} arrondissement		Ville de Paris
	Volume d'h	%	%
Sport santé	136 h	8,7%	7,6%
Sport féminin	40 h	2,5%	5,4%
Sport seniors	29h30	1,9%	2,8%

Nombre d'associations déclarant proposer des créneaux autour du...

	17 ^{ème} arrondissement		Ville de Paris
	Volume d'associations	%	%
Sport santé	14	13,2%	19,5%
Sport féminin	9	8,5%	13,9%
Sport seniors	9	8,5%	9,3%

Les principales familles de disciplines qui adaptent leurs créneaux autour de ces publics ou logiques de pratiques sont les suivantes :

Sport santé	Sport féminin	Sport seniors
Natation	Rugby	Gymnastique
Gymnastique	Basket-ball	Yoga
Arts martiaux	Football	Natation
Danse	Boxe	Volley-ball

17^{ème} arrondissement

Focus sur les créneaux utilisés par
la Ville de Paris

17

La mobilisation des aires sportives par la Ville de Paris... entre gestion et animation

La Ville de Paris utilise près de 359 heures hebdomadaires de créneaux en 2017 (-25% par rapport à 2014) que ce soit pour l'installation et la gestion des aires sportives ou l'animation de dispositifs sportifs.

Sur la même année, les deux tiers (65%) des créneaux utilisés par la Ville de Paris sont dédiés à la gestion des compétitions, principalement le week-end, et représentent près de 234 heures par semaine.

L'animation portée par la Ville (dispositifs DJS) représente 35% du volume d'heures hebdomadaires utilisées par les services en 2017, soit une baisse de plus de 214 heures par semaine par rapport à 2014.

35 % des heures

sont dédiées à
l'animation sportive

Evolution des différents créneaux de la Ville de Paris entre 2014
et 2017 (en volume d'heures hebdomadaires)

	2014	2017	Variation
Créneaux compétition	140h00	234h00	+ 94h00
Dispositifs DJS	339h15	125h30	- 213h45
Equipements jeunesse	/	/	/
Autres directions	/	/	/

Glossaire

Centre sportif

Un « centre sportif » est un lieu caractérisé par une adresse (ex.: Centre sportif Fragonard – 10 rue Fragonard 75017 Paris), où est(sont) implantée(s) une (ou plusieurs) aire(s) sportive(s).

Aire sportive

Une « aire » sportive est une surface permettant à elle seule, la pratique d'une ou plusieurs activités sportives. L'aire sportive est l'espace élémentaire de pratique. (ex.: dans le cas d'une piscine, un grand bassin et un petit bassin représentent DEUX aires sportives).

Créneau de réservation

Un créneau est une plage de réservation d'une aire de pratique sportive pouvant aller en 2017 de 30 minutes à 10 heures par jour.

Salle spécialisée

Une salle spécialisée est une aire sportive qui est réservée à la pratique d'une seule activité sportive ou adaptée en alternance de plusieurs activités grâce à des rangements ou des aménagements adéquats (ex.: une salle d'escrime, une salle de tennis de table, une salle de gymnastique artistique...).

Salle polyvalente

Une salle polyvalente est une aire sportive qui permet l'accueil de plusieurs activités sportives sans aménagement particulier de l'aire sportive. (ex.: une salle de danse, une salle de fitness/cours collectif...).

Liste des familles et pratiques sportives sur l'arrondissement

Familles de disciplines	Pratiques recensées		
ARTS MARTIAUX	Aïkido Arts Martiaux Budo Capoeira Chi Cong (Gi Cong) Hapkido Judo Ju-Jitsu Karaté Kempo Krav Maga Kung Fu (Wu Shu) Kyudo Self Défense Taekwondo Tai Chi Chuan Tai Jitsu Viet Vo Dao	DANSE	Danse De Salon Danse Folklorique Hip-Hop Modern-Jazz
		ESCALADE	Escalade
		ESCRIME	Epée Escrime Escrime Artistique
		FITNESS	Fitness
		FOOTBALL	Foot En Salle Football A 11 Football A 7 Football Féminin
ATHLETISME	Athlétisme Athlétisme Piste	GYMNASTIQUE	Gymn Divers Relaxation Stretching
AUTRE	Découverte Sportive Multisports Sport Périscolaire	HANDBALL	Hand Ball
BADMINTON	Badminton	HANDISPORT	Basket Handic Handisport
BASKET BALL	Basket Ball	HOCKEY	Hockey En Salle
BOXE - SP	Boxe - Sports De Combat Boxe Anglaise Boxe Educative Full Contact Kick Boxing Muaythai Savate	NATATION	Aquagym Bébés Nageurs Jardin Aquatique Natation Natation 3ème Age Natation Loisirs Natation Prenat Plongée
DANSE	Danse Danse (Autre) Danse Classique	RUGBY	Rugby à 7 Rugby à XV

17

ANNEXE 2 (suite)

Liste des familles et pratiques sportives sur l'arrondissement

Familles de disciplines	Pratiques recensées
TENNIS	Tennis
TENNIS DE TABLE	Tennis De Table
TIR	Tir à L'Arc
TWIRLING BATON	Twirling Bâton
VOLLEY BALL	Volley Ball
YOGA	Yoga

Ce document s'inscrit dans un ensemble de 20 fiches territoriales, pour chacun des arrondissements parisiens, portant « sur l'utilisation des équipements sportifs par le public associatif »



Ville de PARIS
Direction de la Jeunesse et des Sports

Publication : Direction Jeunesse et Sports, Ville de Paris
Traitement des données : MOUVENS
Rédaction et mise en page : MOUVENS
Crédits Photos : Ville de Paris
Diffusion : Septembre 2018